

Communiqué de presse

Embargo: 16 juin 2006, 14h00

Fondation d'*espace.mobilité*

Le commerce de détail et les investisseurs en appellent à une politique efficace d'aménagement du territoire et de l'environnement

Coop, Ikea, Maus Frères, Migros et l'Association des Investisseurs immobiliers (AIA) unissent leurs forces au sein du nouveau groupement faïtier *espace.mobilité* pour avancer ensemble vers un objectif commun: imprimer un changement d'orientation à la politique de l'environnement et d'aménagement du territoire.

Zurich, le 16 juin 2006 – Coop, Ikea, Maus Frères, Migros et l'Association des Investisseurs immobiliers (AIA) se sont regroupés au sein d'*espace.mobilité*. Représentant de poids du commerce de détail et de l'économie, le groupement défend une politique d'aménagement du territoire et de l'environnement efficace et entend centrer son action sur des mesures à impact élevé. Il veut faire en sorte que les projets de construction ne puissent plus être bloqués ou freinés par des recours motivés par la défense d'intérêts particuliers dont le bénéfice pour l'environnement n'est pas établi. *Espace.mobilité* demande donc aux autorités et aux associations de protection de l'environnement de faire preuve de plus de modération et plus de réalisme. La critique vise ainsi aussi l'usage abusif du droit de recours des associations.

Priorité aux constructions à caractère commercial

Au chapitre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le groupement axe son action sur les projets de construction à caractère commercial, et en particulier sur les installations dites « à forte densité de trafic ». Pourtant, le trafic d'achat généré par ces centres commerciaux ne représente qu'une infime partie – 3 % - de l'ensemble du trafic automobile privé. En outre, des études récentes montrent que la limitation des places de parc, les modèles de pondération des trajets, la gestion des parkings, ont pour principal effet de déplacer le trafic généré par les achats. En revanche, l'effet sur les investissements est énorme. Les procédures d'autorisation sont non seulement longues et coûteuses, elles compromettent aussi la rentabilité des équipements et entraînent des investissements non durables, une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, et par là même, la suppression d'emplois.

Les membres d'*espace.mobilité* montrent la voie en matière de développement durable, puisqu'ils en appliquent les principes dans leurs projets de construction. Modes de construction économe en énergie, utilisation rationnelle du sol par m² de surface de vente, raccordement au réseau des transports publics et aux grands axes routiers, autant d'éléments qui dessinent un tableau positif des centres commerciaux.

Pour une garantie juridique

Espace.mobilité demande une amélioration des conditions-cadre pour les investissements dans la construction, une accélération des procédures de planification et d'autorisation, la prise en compte de tous les intérêts en présence, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que des mesures pour lutter contre les abus du droit de recours des associations, en particulier lorsque l'utilité des recours pour l'environnement n'est pas démontrée. Pour espace.mobilité les procédures d'autorisation et de construction pour les installations à forte densité de trafic devront faire l'objet d'une appréciation plus réaliste et plus attentive aux réels besoins des exploitants et de la clientèle.

Au cours des dernières années, les multiples procédures de recours ont bloqué des investissements entre 1 et 2 milliards de francs environ. Les retards cumulés sur des années ont engendré des coûts de plus de 100 millions de francs et empêché la création de plusieurs milliers d'emplois.

Avec son axe d'action explicite, espace.mobilité complète l'engagement de la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse récemment instituée. Le groupement a élu à sa présidence Jörg Ackermann, vice-président de la Direction générale de Coop. La vice-présidence est assurée par Markus Neukom, responsable planification/expansion de la Fédération des coopératives Migros. Martin Kuonen de Berne a été nommé secrétaire.

Compléments d'information

Martin Kuonen, secrétaire d'espace.mobilité
Téléphone 031 390 98 98
Portable 079 3036530

Markus Neukom, vice-président d'espace.mobilité
Téléphone 044 277 25 07

Notes à l'intention des journalistes

Pour des compléments d'information veuillez consulter le site www.espacemobilite.ch.
Vous avez la possibilité d'y télécharger les différents exposés de la conférence de presse.

Les photos de la conférence de presse peuvent être obtenues en ligne auprès de Keystone.

Sites internet des membres de espace.mobilité

www.coop.ch
www.ikea.ch
www.maus.ch
www.migros.ch
www.viv.ch